



Numéro 32 / juin 2016

Le Noirmont Info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre :
Le Noirmont Info n° 32
en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le conseil communal

Administration / ouverture guichet

lundi au mercredi	8h-12h – 17h-18h
jeudi	8h-12h
vendredi	8h-12h – 14h-17h

Tél. du secrétariat 032 953 11 15
Tél. de la caisse 032 953 11 16
Courriel commune@noirmont.ch
www.noirmont.ch

Vacances d'été.

Nos bureaux seront fermés du

15 juillet au 8 août 2016

Espace polyvalent fermé du
11.7 au 2.8.2016
pour tous les utilisateurs.

BREVES DES SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION INFORMATIONS des services

Passeport / carte d'identité

Vérifiez la validité de vos documents d'identité. Dans le cas où vous devez les renouveler, il s'agit de vous adresser à :

Bureau des Passeports et des légalisations
1, Rue du 24 Septembre
2800 Delémont
Tél. 032 420 50 05

Prendre rendez-vous soit par téléphone ou par Internet par www.jura.ch/passeport

INSCRIPTION AU CHÔMAGE

Afin de revendiquer des prestations de l'assurance-chômage, il appartient à l'assuré-e de se présenter à sa Commune de domicile au plus tard le premier jour pour lequel il prétend à l'indemnité de chômage. (avec la carte AVS)

Durant la période estivale l'Office régional de placement du district (ORP Saignelégier) sera fermé du LU 18.7 au VE 29.7 inclus. Une déviation téléphonique sera mise en place via l'ORP Porrentruy au ☎032 420 39 40

CONTRÔLE DES HABITANTS

Tous changements d'adresses sur la Commune se doivent d'être communiqués au bureau communal, il en est de même pour tous départs – arrivées ou autres mutations.

Ces communications doivent se faire dans les 14 jours.

PROPRIETAIRES DE CHIENS



Quoi faire quand vous possédez un chien ?

Si vous êtes nouveau propriétaire :

- ✚ L'annoncer à la Commune, qui vous communiquera votre numéro identifiant personnel (ID)

Si vous avez un nouveau chien :

- ✚ L'annoncer chez votre vétérinaire, avec votre numéro ID
- ✚ Votre vétérinaire l'inscrira dans la base de données Amicus
- ✚ L'annoncer à la commune, avec le carnet de vaccination

Votre chien change de propriétaire :

- ✚ Vous faites le changement de propriétaire sur la base de données Amicus
- ✚ L'annoncer à la Commune

Votre chien meurt :

- ✚ L'annoncer à la Commune, qui fera le nécessaire pour la modification chez Amicus

Vous avez des questions :

Un flyer Amicus avec toutes les informations est à votre disposition au bureau communal.

Pour toutes autres informations :

✉ info@amicus.ch (www.amicus.ch)

☎ 0848 777 100

Dispositions communales :

Le règlement communal est à votre disposition au bureau communal.

Petit rappel :

- ✚ Vous avez l'obligation d'annoncer tous les chiens en votre possession
- ✚ La taxe annuelle s'élève à CHF 60.-- par année et par chien
- ✚ Votre chien doit obligatoirement être tenu en laisse.
- ✚ Les places de jeux pour les enfants ne sont pas des endroits propices pour les besoins de vos animaux.
- ✚ Les excréments doivent impérativement être ramassés.

SERVICES DES EAUX

Station ultrafiltration : le changement des membranes se fera en 2016. Ces dernières ont une durée de vie, selon le fournisseur, de 7 ans. La mise en service a été faite en 2004 donc une production de 5 années supplémentaires. L'eau provenant de la source des Côtes est en adéquation et une bonne eau pour ce genre de traitement d'ultrafiltration. Nous espérons avoir les mêmes rendements avec les nouvelles membranes.

Résultats d'analyses

Les analyses eaux potables, eaux usées, sont publiées sur le site de la Commune du Noirmont www.lenormont.ch et par affichage à la Commune ou à l'Ecopoint.

STEP

Suite au contrôle de curage, nous avons remarqué qu'il y avait beaucoup de graisse et d'huile dans le collecteur. Merci de faire des efforts et de ne pas tout jeter dans les égouts.

Voirie

Encombrants, les mercredis de 13h30 à 18h00 :

- 6 juillet
- 17 août
- 5 octobre
- 23 novembre

INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

MAIRIE

Administration générale - police-
action sociale - espace jeunes -
finances

Dicastère M. Jacques Bassang

Message du Maire Jacques Bassang

Le Conseil communal que je préside prend sa tâche à cœur. Il n'a de cesse de travailler dans le but de rendre notre Commune la plus attractive possible.

Ce n'est pas toujours facile, loin de là.

Néanmoins il m'est permis de dire que ses efforts paient et favorisent la marche en avant positive que nous connaissons.

Loin de moi l'intention de prétendre que nous renversons des montagnes. Non, ce serait pour le moins prétentieux. Ce que je veux dire en toute simplicité est que votre Conseil communal croit en les multiples possibilités que possède notre communauté. De ce fait le conseil communal place son énergie dans le développement et la promotion de notre Commune.

Ce n'est pas plus compliqué que cela mais ceci demande passablement d'efforts et de volonté.

Mon intention présente n'est pas de mettre en avant les actifs dont les conseillers sont détonateurs. J'en reporte leurs énumérations au prochain numéro du Noirmont info de décembre de cette année. Non, mon but actuel n'est autre que de relever le travail accompli. Il est aussi de dire merci aux membres du Conseil communal, à notre personnel administratif nous épaulant efficacement ainsi qu'à nos employés sur le terrain qui eux aussi font un travail admirable.

Nous œuvrons tous au plus près de nos consciences et faisons en sorte de défendre ainsi que de préserver les intérêts du Noirmont sur la Commune mais également à l'échelle du district et du canton. Je puis affirmer que les embûches ne manquent pas et qu'il faut parfois s'accrocher. Toutefois, en

général et la plupart du temps nous en tirons un bénéfice certain même s'il n'est pas toujours celui que nous espérions.

L'échec est parfois au rendez-vous. C'est le lot de tous ceux qui s'engagent et qui croient en leur mission.

Pour n'en citer qu'un, je mets en avant l'abandon de la desserte commerciale de la gare du Noirmont par la direction des Chemins-de-Fer du Jura. Toutes les tentatives de notre part pour changer le cours des choses se sont avérées vaines et stériles. Je le dis franchement, cette issue malheureuse nous a fait mal.

Ainsi va la vie et peut-être que le temps corrigera cette erreur...

Cependant, Mesdames et Messieurs, nous tous qui sommes à la tête de la communauté noirmontaine, nous possédons la grande chance d'avoir en face de nous des citoyens responsables et ouverts. Vous nous accordez votre confiance et votre appui. De là, nous puisons la volonté d'aller de l'avant. De ce fait précieux, nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Jacques Bassang

Maire

Instruction publique - bâtiments scolaires

Dicastère M. Yvan Prétôt

Histoire d'un long mur tranquille



Il était une fois un grand mur, majestueux, en vraie pierre du Jura, fier comme un rempart de château médiéval, un grand mur magnifique qui,

après des décennies, était toujours tranquille. Ce mur en a vu passer des choses, devant lui, derrière lui, à côté et même sur lui parfois. A une certaine époque, il y avait des vaches qui, du printemps à l'automne, venaient l'ombrager. Puis, un petit chemin goudronné a vu le jour. Les villageois et les enfants ont passé devant lui sans même lui prêter attention. Finalement quatre immeubles s'érigèrent pour devenir ses voisins indétrônables. Il était toujours tranquille ce mur, malgré les aléas des années, toujours tranquille.

Son destin a pris une autre tournure, bien malgré lui, un lundi soir de septembre de l'an **2006**. Son sort s'est dessiné sans que personne n'ait de suspicion. La grande idée a été de « rendre à César ce qui est à César » : rendre aux enfants du village leur espace, l'espace devant leur lieu d'apprentissage et le rendre plus « accessible ». La décision était prise : la grande place sera goudronnée.

Rien ne se présageait de dramatique. Goudronner la place n'avait en soit rien à faire avec le mur, non bien au contraire, cela aurait dû le rendre encore plus beau, plus utile et enfin lui rendre son titre de noblesse. La place toute neuve, toute belle, était une véritable réussite, sécurité et qualité de vie pour tous les enfants. C'est 6 ans plus tard, alors qu'il avait « survécu » plus de 50 ans sans escarmouche, que le grand mur tranquille fut blessé fatalement par un mal surnois auquel il n'a pas résisté. En fait, le drainage prévu pour la collecte des eaux de pluie n'avait pas été fondé adéquatement. La pression a été trop grande, trop traitre, l'eau a été si vicieuse qu'elle a rendu le grand mur tranquille si fragile qu'il a dû s'incliner, plein sud par une dernière révérence. Même les racines des arbres, que l'on avait déjà désignées comme coupables n'y étaient pour rien. Les arbres seront sauvés in extrémiste. C'était fin avril 2013.

Le conseil communal, réuni les lundis, a joué son vrai rôle démocratique. Différentes pistes sont esquissées : uniquement une reconstruction du mur à l'identique ou création d'un vrai projet avec notamment une ouverture au sud du bâtiment avec un escalier, une place conviviale, une place de sport. Il est décidé, avant d'entreprendre quoi que ce soit, de s'assurer de

l'intégrité et de l'état du long mur tranquille encore debout. Ce fut chose faite avec un copieux rapport à la clef effectué par le Bureau SD de Delémont. Tout était enfin prêt, finalisé pour faire de vraies propositions aux riverains et futurs utilisateurs concernés.

Pour les écoles : un grand escalier en face de la porte principale était une prérogative.

Pour la communauté ecclésiastique : l'accueil du projet a été positif et reçu avec enthousiasme, ce qui nous a permis de façonner quelque chose d'agréable et de cohérent.

Pour le Service du patrimoine : l'escalier sud devait être centré dans l'axe de la porte d'entrée du bâtiment et le mur reconstitué.

Après une proposition, une deuxième, une troisième, le corps enseignant, la paroisse, l'office du patrimoine s'accordent et le projet prendra forme, s'affinera avec le consensus de tous. Un long processus qui prendra plus de 2 ans avec toujours en point de mire la participation et la validation de tous les acteurs et futurs utilisateurs.

Début **2015**, le bureau d'ingénieur était prêt à mettre en soumission le projet après que l'assemblée communale ait ratifié le concept et son budget **en juin 2015**.

Enfin, le long mur tranquille retrouvera ses lettres de noblesse bientôt, très bientôt, mais pas tout de suite...

L'appel d'offre était lancé, sur plus de **8 invitations**, **2 seules** seront conformes et bien en-delà du budget estimatif fixé. Le processus sera abandonné par manque de compétitivité. Dès lors l'objectif était d'achever les travaux pour les vacances scolaires d'automne 2015, il a fallu se faire une raison, et remettre l'ouvrage sur le métier. Le long mur tranquille ne brillera pas pour cette fin d'année 2015.



Une nouvelle étape s'ouvre alors, l'option d'une nouvelle campagne d'appel d'offres incluant plus d'entreprises démarrera et sera couronnée de succès. Une grande entreprise du Jura sera l'élue du cœur des commanditaires. Cette fois-ci le nouvel objectif pour la fin des travaux est fixé à fin avril 2016, avant le retour des enfants des vacances de Pâques.



Tout est prêt, sauf ... sauf le permis de construire pas encore délivré de par le désaccord du Service du patrimoine qui ne veut pas que ce grand mur tranquille ne soit remplacé que partiellement par un talus. Ce nouvel élément, ne faisant pas partie du contrat de construction initial, deviendra un défi supplémentaire par la suite.

Les travaux commencent fin de la dernière semaine de mars.

Voilà qu'avril 2016 verra la neige et des conditions météorologiques plus que catastrophiques pour accompagner les travaux. Le chantier s'enlise. Des désaccords, des points et des virgules des contrats se discuteront et se débattront avec ardeur et passion. Le long mur tranquille ne verra toujours pas la fin de sa cure de jouvence arriver avant l'été 2016.

Juin s'est écoulé et le projet est toujours en cours de réalisation. Les aléas d'un chantier, « normal » pourrait-on dire ! Le projet serait-il pris en otage ?

Le démon se cache dans les détails, le long mur tranquille souffre encore, il ne verra les aboutissements de sa longue convalescence que d'ici quelques semaines. Les bancs de l'allée principale, la partie du mur à reconstituer, les objets de joutes sportives et le gazon sont encore en souffrance.



Après plus de 4 ans, une nouvelle ère pourra enfin recommencer. Le grand mur tranquille pourra à nouveau vivre en paix avec sa nouvelle mission et ceci pour au moins un demi-siècle. C'est tout ce qu'on lui souhaite !!!

COMMISSIONS COMMUNALES

Du bon usage d'un compost communal

Depuis maintenant une année, une benne pour les déchets verts a été installée à l'écopoint communal. La mise à disposition de cette benne permet à tous les habitants ne possédant pas de jardin de malgré tout valoriser les déchets verts issus de la préparation des repas ou de petits travaux de jardinage. En effet, ces derniers représentent souvent 30 à 50 % du volume des ordures ménagères (et même beaucoup plus si le tri des autres déchets est pris en compte). Le compostage peut être considéré comme une valorisation directe des déchets. La benne est régulièrement vidée à la place de compostage du village, à la route de La Goule. Le centre de compostage de Boécourt est chargé de valoriser ces déchets pour nous de manière à produire un compost directement utilisable pour le jardin potager, les jardinières de balcon ou, parfois, pour amender certains sols agricoles, par exemple. Ce compost est mis gratuitement à disposition de tous les habitants du village, à la place de compostage.

Mais qui aimerait voir fleurir des morceaux de plastique, des fourchettes ou des morceaux d'assiettes entre ses géraniums ou ses carottes ? Comme la fabrication de compost est seulement liée au temps (et au travail des bactéries, vers de terre et autres minuscules alliés), certaines matières mettent des années à se décomposer. C'est pourquoi il ne faut pas tout composter. Même certains plastiques, vaisselles à jeter ou emballages vendus sous le label

« biodégradables » ne sont malheureusement pas adaptés au compostage naturel pratiqué en Suisse. Alors que peut-on y mettre ?

Les fruits et légumes crus, les plantes (inclus la terre), les fleurs coupées, les coquilles d'œufs, le marc de café et de thé peuvent être déposés en vrac dans la benne, sans y laisser d'emballages, même biodégradables. Pour cela, le plus simple est de venir avec le récipient plein à l'écopoint et de le vider directement dans la benne. Pour ceux qui préfèrent mettre les déchets dans un sac en plastique (ou protéger le bidon avec un sac en plastique), il faut vider le sac dans la benne et jeter celui-ci dans une poubelle à part. Par contre, pour des raisons sanitaires, les déchets carnés et restes de repas ne peuvent pas être compostés mais doivent être incinérés. Ils vont donc dans le sac poubelle.

En résumé, les déchets verts ne sont pas des « déchets » mais bien des matières premières de haute valeur qui permettent de rendre au sol les nutriments nécessaires pour nourrir de nouvelles cultures, fleurs ou arbres. Le compostage tel qu'on le pratique permet d'accélérer les processus naturels en concentrant et en préparant adéquatement ces matières pour optimiser le travail des microorganismes et mettre à disposition de tout le monde un compost de bonne qualité, le tout en réduisant le volume des déchets à déposer dans le sac taxé.

Isabelle Koenig, pour la Commission d'Environnement

AGENDA

13, 27 août	→	Bibliobus
29 août	→	Foire
31 août	→	Les 4 foulées
10, 24 septembre	→	Bibliobus
8, 22 octobre	→	Bibliobus
5, 19 novembre	→	Bibliobus
3 – 6 novembre	→	30 ^e des Toétché

AUTRES MESSAGES

ECOLES

L'année scolaire qui touche à son terme a été riche en animations et manifestations diverses: à ce propos, l'enthousiasme des corps enseignants, des élèves et de toute l'équipe éducative au sens large est à saluer ici. Vous trouverez ci-dessous quelques temps forts de

2016, à connotation plutôt extra-scolaire, des deux écoles du lieu.

Honneur aux plus jeunes, commençons par **l'école primaire**. En avril et en mai, quelques classes ont assisté au CinéLucarne à des projections cinématographiques dans le cadre du FIFF (Festival international du film de Fribourg). Les 7P, associés pour l'occasion aux 11e secondaire, ont beaucoup apprécié le film *Wadjda*, histoire d'une jeune fille saoudienne de 10 ans au caractère bien trempé. Pleine de vie, téméraire, elle peine à obéir aux principes rigides et conservateurs de sa famille, installée en banlieue de Riyad. Les plus jeunes des classes 1-2P ont quant à eux visionné les *Petits contes persans*, films d'animation iraniens, et ont été comblés.

Les classes de 6 et 7P ont participé à la BDL (Bataille des livres) et c'est dans ce cadre notamment que la classe 7P a organisé avec succès les ateliers « *café lecture* » au cours desquels les élèves ont partagé, dans la salle sous l'église, des moments très riches avec les personnes âgées du village. Les plus jeunes racontent des histoires aux aînés présents qui, eux, en échange, conseillent sur le ton, le rythme et autres liaisons à adopter. Des bribes de vie de chacun ont aussi été échangées autour d'un bon thé et d'une pâtisserie. Expérience très enrichissante à renouveler l'an prochain.

L'éducation routière reprend ses droits le printemps revenu et des parcours d'agilité et des indications diverses de bonne conduite comme de sécurité (casque, catadioptrés, ...) sont divulgués par les agents présents.

Les élèves ont participé à plusieurs animations sportives cantonales, telles que la Coupe Crédit Suisse en foot et des Jeux d'agilité pour les 5-6P en juin. Le plaisir, la sportivité et la saine combativité ont été de la partie, le résultat final ne se montrant pour beaucoup qu'anecdotique, l'important résidant dans le fait de se retrouver une journée entière entre camarades de classe.

Le grand projet de l'année scolaire restera le concert mené conjointement avec la fanfare locale. Sur le thème de la colo, les 170 enfants ont chanté, joué, mimé pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs réunis le 4 juin dernier à la salle polyvalente. Toujours dans le registre musical, la chorale de l'EP s'est associée l'instant d'une soirée à celle des secondaires pour la

tenue d'un concert d'excellente facture où émotion, rythme et bonne humeur rimaient avec enthousiasme général. Face à cet engouement global, une boum a été mise sur pied pour les 5 à 8P à l'aula des espaces scolaires sur le thème « chic »: quelle vision magnifique que de voir ces jeunes défiler et danser en costard cravate ou en robe de soirée. Totalement réussi et, là aussi, à renouveler l'an prochain.

Pour finir dans un registre plus académique, deux après-midis de décloisonnement ont été organisées fin juin de manière à permettre aux élèves de faire connaissance avec leur future classe de l'année suivante. L'excitation des uns contrastait avec la gêne d'autres, tous étant réunis dans l'envie d'avancer et de se projeter dans cet avenir à coup sûr prometteur.

Les bulletins scolaires remis au 1er juillet, dernier jour d'école, laisseront alors la place aux travaux puisque, cet été, une nouvelle cuisine sera installée au rez inférieur et que les combles seront isolés, offrant désormais une enveloppe thermique à tout le bâtiment.

D'autres informations, notamment le cahier d'accueil à télécharger, sont à découvrir sur le site internet de l'école à l'adresse <http://www.epnoirmont.ch>.

En ce qui concerne l'**école secondaire**, le début d'année a été marqué, pour les 10S, par le camp de ski à Champéry la 1e semaine de février. Cinq jours de ski et une ambiance merveilleuse dynamisée par des animations diverses telles que ping-pong, baby-foot, jeux de cartes, loup-garous, jeux de société ou autres caramboles ou soirée disco. Le camp de ski représente une belle opportunité pour chacun, débutant ou avancé, d'évoluer sur un grand domaine skiable et de partager des moments souvent inoubliables.

En mars, et comme c'est le cas tous les 2 ans, les 9e et 10e ont participé au salon de la formation à Delémont. Après un voyage en car, les 80 élèves ont pu découvrir plus de 160 métiers bien présentés et mis en valeur. Guidés par de jeunes étudiants en enseignement, ils ont, peut-être, trouvé leur voie à cette occasion. Cette visite a été préparée en amont en classe en leçon d'EGS (éducation générale et sociale) et prolongée après la visite dans ces mêmes cours ou en permanence mensuelle par la conseillère en orientation professionnelle.

Diverses animations prévention ont eu lieu, notamment par le biais de Trans-AT Addiction Jura qui a informé sur les risques des dépendances. L'éducation sexuelle, des visites de santé, les permanences de l'infirmière scolaire et les permanences de la médiatrice complètent le tableau santé à l'école. Ces dernières interventions se tiennent pareillement dans les deux écoles.

Le conseil scolaire fonctionne efficacement et diverses discussions et propositions ont émergé des 4 séances tenues cette année. Relevons par exemple le décor de fond de salles dans le nouveau bâtiment, l'idée d'une nouvelle sonnerie réalisée par les élèves en cours de musique, des propositions de cours facultatif, A relever aussi que les deux conseils primaire et secondaire se sont retrouvés le 13 juin pour mettre ensemble des idées d'animation sportive conjointe lors d'un vendredi de début septembre et qui réunirait tous les élèves des 2 bâtiments, soit des jeunes de 4 à 16 ans.

Comme en primaire, des joutes cantonales sportives ont été organisées cet hiver et les 9S ont participé à la journée tchouk-badminton à Porrentruy fin janvier alors que le basket et le volley a réuni les 10 et 11S fin mars. A relever qu'une équipe filles de 11S a gagné la finale cantonale et, en tant que championne jurassienne, a participé à la finale suisse à St-Gall début juin.

Sur un plan plus scolaire, les 11e OPT 4 travaillent en projet à raison de 9 leçons par semaine et, cette année, la thématique retenue a été le monde des abeilles. Le large spectre déployé par la classe a permis de construire des ruches, de visiter la ruche-école de Saignelégier et de réaliser des produits divers tels que crèmes ou sirop vendus lors d'un marché mi-juin qui a remporté un franc succès.

La fin d'année rime avec voyages d'étude: les 11S vivront une semaine sportive et aquatique à la base nautique de Bellecin en France voisine alors que les 9S s'en iront faire du camping au Bouveret. Le célèbre bal dont le thème est Venise verra les participants évoluer avec des loups et autres masques. Les promotions du 1er juillet cloront cette année riche en événements et laissera la voie libre aux travaux de rénovation dans l'ancien bâtiment secondaire datant de 1961: la toiture, les WC et les 4 salles de classe de l'étage bénéficieront d'un coup de neuf pour,

dans leur plus bel appareil, accueillir les nouveaux arrivants le mardi 16 août prochain. Merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes et que l'été soit doux, ressourçant et inspirant pour chacun-e.

La direction des écoles du Noirmont, Vincent Eyen

ESPACE JEUNES



Fresque réalisée par les jeunes et Samuel, stagiaire

Enrichi de nombreuses activités qui ont ponctué les 10 ans + 1 de l'Espace Jeunes, notre centre a déjà bien entamé la suite de son programme pour les 10 années à venir.

Mis à part nos traditionnelles participations lors du Carnaval (vente de confettis) et du Chant du Gros (stand de prévention du côté du P'tit du Gros), les activités au sein du centre se déclinent avec des projets initiés par les jeunes et organisés avec ces derniers, comme la rénovation de la grande salle par exemple.



Tournoi de Bubble football

En 2015, les jeunes se sont spécialement mobilisés pour des récoltes d'argent lors de trois ventes de pâtisseries, dont l'une lors du Salon du Mieux-Vivre qui nous a permis de vendre nos confections trois jours durant. Ceci nous donne envie de poursuivre, tout en recherchant d'autres

moyens plus « politiques » d'être mieux soutenus.

Ce lieu permet aux jeunes d'être acteurs de projets et de se retrouver avec des personnes de leur âge provenant de différentes localités, pour échanger des moments, des intérêts communs, et parfois, simplement pour être ensemble ! Ce lieu leur permet aussi cela.

Les animatrices s'efforcent donc de trouver cet équilibre entre des moments d'activités, de création, tout en leur laissant cet espace de liberté... qui leur permettra ensuite d'être réellement inventifs et créatifs.

Les animatrices sont également en liens étroits avec les centres de jeunesse de Delémont et de Porrentruy. Afin de définir notre pratique et de créer une entité entre nous, les animateurs ont conçu une charte que vous pourrez lire sur notre site internet (www.espacejeunes-fm@bluewin.ch). Vous y trouverez également d'autres photos.



Fête des 10 ans + 1 devant Espace Jeunes

Les animatrices d'Espace Jeunes Franches-Montagnes

A toutes et à tous un bel été et de belles vacances.

Le conseil communal